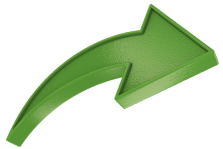


Chaudière Mazout Confort



Ce contrat prend en charge



- L'entretien réglementaire de votre chaudière
- La remise des attestations légales inclus
- Rappel automatique d'entretien
- 1 heure de dépannage offerte liée au fonctionnement du brûleur (valeur 80€ htva)

	Paiement mensuel (12 mois)	Paiement unique
Entretien chaudière mazout tous les ans	18,99€* HTVA/mois	235€* HTVA
habitat de + 10 ans(1)	20,13€* TTC/mois	249€* TTC
habitat de - 10 ans (2)	22,98€* TTC/mois	284,35€* TTC

Vous choisissez la fréquence de paiement qui vous convient (3)

Plus rien à penser !

- Vous choisissez la date et le créneau d'entretien de la chaudière.
- Nous vous rappelons le rendez-vous.

Plus rien à payer !

- Le contrat est souscrit pour une durée indéterminée, résiliable moyennant trois mois de préavis
- Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de souscription du contrat

1. Le taux de TVA réduit de 6% est d'application si le domicile dans lequel se trouve la chaudière est occupée depuis plus de 10 ans et sert d'habitation privée.

2. Si l'habitation est occupée depuis moins de 10 ans ou est affectée à une activité professionnelle, le tarif de base de 21% est d'application

3. Vous aurez la possibilité de payer votre contrat d'entretien mensuellement ou en paiement unique (remise) dès la signature du contrat avec mandat de domiciliation,